



Secrétariat

Distr.: Générale
14 août 2001

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention sur
l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-
atmosphérique**

**Note verbale du 2 août 2001 adressée au Secrétaire général par la
Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des
Nations Unies (Vienne)**

La Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique*, de lui communiquer des renseignements concernant le lancement du satellite indien SROSS-C2, qui est rentré dans l'atmosphère le 12 juillet 2001 (voir l'annexe).

* Résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe.

Annexe

Renseignements fournis par l'Organisation indienne de recherche spatiale conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique*

Nom de l'État de lancement:	Inde
Indicatif approprié ou numéro d'immatriculation de l'objet spatial:	SROSS-C2
Date et territoire ou lieu de lancement:	
Lanceur:	ASLV
Date de lancement:	4 mai 1994
Lieu de lancement:	Sriharikota (Inde)
Situation	Rentré dans l'atmosphère le 12 juillet 2001

* Les renseignements sont reproduits tels qu'ils ont été reçus.